

DOSSIER SUR LA REPRESSION DE L'OPPOSITION EN TUNISIE

Depuis le mois de février 75, de nouvelles arrestations ont eu lieu en Tunisie (à Tunis, Bizerte, le Kef) selon des méthodes habituelles et connues: enlèvements par la police, tortures à la DST, maintien en "garde à vue" de plus de 2 mois, campagnes de rumeurs de la police ... Cette série d'arrestations concerne tous les milieux de l'opposition (plus de 50 militants ou sympathisants du Groupe Perspectives, une vingtaine de militants du Parti Communiste ainsi que d'autres opposants ...)

Quelques exemples :

- 1) Melle Béhija DRIDI, lycéenne de 19 ans a été enlevée intimidée et torturée. Les élèves des classes terminales de son lycée (rue de Russie à Tunis) se sont mises en grève et ont demandé des nouvelles à la police, laquelle a cyniquement prétendu à une fugue sentimentale. La grève scolaire a entraîné plusieurs renvois temporaires ou définitifs du lycée.
- 2- Au mois de mars 75, interpellation d'un jeune lycéen de Jébéniana. Le lycée se met en grève pour exiger sa libération. Cette fois, ce sont des arrestations : 15 lycéens considérés des "meneurs" sont inculpés et condamnés à des peines allant jusqu'à 2 ans de prison ferme. Il s'agit de jeunes de 15 à 18 ans. L'émotion provoquée dans la population par la gravité de la sanction a conduit le Président Bourguiba à gracier les jeunes condamnés à l'occasion du 1^{er} Mai.
- 3- Maître Orléans-Léger a pu témoigner de la manière avec laquelle Hamma HAMAMI, au cours d'une vague d'arrestations précédente (septembre-Octobre 74) a été enlevé, torturé par la police et maintenu durant 26 jours avant d'être remis à la justice. Hammami était condamné par "contumace" dans le procès du mois d'Aout 74 sans avoir été convoqué à ce procès à deux ans de prison.
- Il en est de même pour 24 autres personnes.
- Maître Desforges, avocat témoin au procès, mandatée par Amnesty International, avait pu assister à une séance où un inculpé "en fuite" venait demander à être jugé déclarant qu'on ne l'avait jamais ni recherché ni convoqué.
- Cependant les deux ^{cas} de prison que la justice pourrait confirmer dans un procès paraissent insuffisants.
- Ainsi Hammami est impliqué dans 3 affaires différentes.
- Il a été condamné en janvier à 8 mois de prison ferme pour "usage de faux".
- Il a deux ans par contumace pour lesquels il a fait opposition et attend le procès.
- Il est inculpé pour "organisation illégale", "diffusion de fausses nouvelles" Non seulement, il n'y a pas de confusion de peines mais on se plait à cumuler les procès.
- Ces procès sont renvoyés depuis décembre 74 de vacances scolaires en vacances scolaires (24 mars, et maintenant le 7 juillet)
- Le nombre d'inculpés augmentent au fur et à mesure.
- Aujourd'hui on prévoit 2 ou 3 procès pour les mois d'été concernant plus de 50 personnes.
- 4- Nous signalons le cas de 7 personnes qui, arrêtées au mois de mars, sont encore maintenues dans les locaux de la police. Parmi eux, Madame Raoudha Charbi, professeur ainsi qu'une autre jeune femme.
- 5- Nous avons cité les cas les plus récents et significatifs pour ne pas sembler rabacher les mêmes choses. Mais en fait, c'est le pouvoir qui répète.
- Et le cas de certains militants du Groupe Perspectives poursuivis systématiquement depuis 68 doit être rappelé. Il s'agit de MM. Ben Khader, Bellalouna, Ben Othman, Naccache, Rouissi et Troudi qui depuis 68 ont fait des séjours consécutifs en prison.
- En avril 74 ils se sont vus suspendre la grâce intervenue en 70 en leur faveur, alors qu'ils étaient tous en prison, sans jugement, pour des manifestations à Tunis.
- Ben Othman, Rouissi et Troudi ont été d'autre part condamnés en Aout 74.
- Ben Othman a eu un 3^{ème} procès en décembre 74 (un mois de prison). Il totalise ainsi 20 ans et un mois de prison ferme.
- Il faut aussi citer le cas de M. Salah Zeghidi condamné en 68 en tant que militant du PCT, qui a été à nouveau arrêté en mars 75 et n'est pas encore remis à la justice.

6- A la suite d'une grève de la faim des prisonniers politiques en février 75 qui se situait dans un contexte politique assez agité (grève des enseignants, meeting étudiant...) l'administration pénitentiaire a adopté une série de mesures favorables surtout sur le plan de l'Hygiène des détenus (remplacement des paillasses par des lits; amélioration de la nourriture) . Mais, les soins médicaux ne sont pas assurés; ils n'ont pas d'ecu dans les cellules; les journaux sont tous interdits....
Le 26 avril, l'administration pénitentiaire a brutalement interdit les visites et les couffins.

Il s'agissait d'exercer de nouvelles pressions pour que certains prisonniers signent des demandes de grâce.

Tous les prisonniers se sont mis en grève de la faim le 27 avril aussi bien au bagne de Borj Er Roumi à Bizerte (où ils sont environ 50) qu'à la prison civile de Tunis (où ils sont environ 70) pour protester contre ces pressions et pour exiger d'autres améliorations..

Bartout les dirigeants actuels veulent donner de leur pays l'image d'un pays heureux accueillant aux touristes comme aux capitalistes étrangers .

Le Président Bourguiba indiquait récemment que la Tunisie était un Pays démocratique

Force est de constater qu'il n'existe actuellement ni liberté d'opinion , ni liber d'expression, ni respect des droits syndicaux, ni indépendance de la justice , ce qui contrevient aux dispositions de la Constitution ~~et~~ tunisienne elle-même .

le 8 Mai 75.

Une pétition doit être publiée avant la fête nationale tunisienne du 1 juin pour faire pression et engager Bourguiba à prononcer une amnistie générale à cette occasion .

QUE SIGNIFIE LA VISITE DE SAYAH (Directeur du Parti Destourien) A PARIS ?

Ce n'est un secret pour personne que le Parti unique en Tunisie est isolé des masses populaires et déserté par tous ceux qui avaient des illusions quant à sa politique économique et sociale dans le pays. Cet isolement est aussi manifeste dans le pays que dans l'immigration. Et c'est pour y faire face que Bourguiba, conscient du danger que représente la colonie tunisienne en France, envoie ses sbires soit pour essayer de faire passer sa propagande démagogique, soit pour signer des accords d'extradition avec ses maîtres français :

- Driss Guiga est venu le 9 mars pour prospecter dans le but de remettre sur pied des cellules destouriennes.

- Belkhodja est venu le 17 mars pour signer avec son homologue Marcellin la loi d'extradition.

- Aujourd'hui c'est leur chef de file fasciste SAYAH, Directeur du Parti Destourien, ministre sans portefeuille qui vient pour essayer de mettre sur les rails ce qui reste des cellules destouriennes. Mais aussi cette visite est à rapprocher à deux faits importants :

I - La lutte des travailleurs tunisiens à côté des autres travailleurs émigrés pour l'abrogation de la circulaire Fontanet-Marcellin.

II - La lutte du peuple tunisien, dont celle des étudiants qui ne désarment pas devant la répression aveugle du pouvoir, provoque chez ce dernier un désarroi ; ce fut notamment le cas après l'interrogatoire d'un flic-étudiant fait au cours d'une A.G. à la Fac des Lettres de Tunis.

Ce désarroi s'est manifesté au niveau des responsables par une réunion extraordinaire des ministres du Gouvernement sous la présidence de Bourguiba, suivi de déclarations menaçantes et même fascisantes de la part de Driss Guiga, Ministre de l'Education Nationale, et de Bourguiba, ainsi que par le procès en flagrant délit intenté à l'encontre de 29 étudiants et le reniement de la grâce amnistiante prononcée le 18 juin 1970, ce qui se traduit pour 5 camarades par des purges de plus de 10 ans de prison et ceci au mépris des lois nationales et internationales. (D'ailleurs Bourguiba n'a-t-il pas offert un spectacle analogue en reniant la fusion avec la Libye quelques heures après sa signature).

Conscient aussi de l'importance de l'immigration tunisienne en France et de sa réaction vis-à-vis de la répression qui s'abat sur les fils du peuple, le pouvoir a dépêché SAYAH comme second idéologue et démagogue du parti pour essayer de replâtrer les cellules destouriennes et tempérer la colère des travailleurs tunisiens en France en essayant de présenter la situation en Tunisie comme calme et stable et que les derniers événements ne sont que l'oeuvre de quelques "perturbateurs".

Les ouvriers et les étudiants tunisiens ne se laissent pas duper par la propagande mensongère du parti et de Sayah, parce que pour le pouvoir :

- les ouvriers de la S.N.T. sont des "perturbateurs" (Société Nationale des Transports)
 - les mine rs du Sud sont des "perturbateurs"
 - les paysans pauvres sont des "perturbateurs"
 - les cheminots sont des "perturbateurs"
 - les ouvriers tunisiens dans l'immigration sont des "perturbateurs",
- c'est-à-dire que pour Sayah et sa bande tous ceux qui revendiquent leur droit à la vie, la liberté et la démocratie sont des "perturbateurs".

SOYONS TOUS MOBILISES POUR DEJOUER DES MANOEUVRES REACTIONNAIRES DU DESTOUR EN TUNISIE ET DANS L'IMMIGRATION.

SAYAH, BELKHODJA, DRISS GUIGA ET COMPAGNIE, LES EMIGRES TUNISIENS, TRAVAILLEURS ET ETUDIANTS, NE VOUS CONNAISSENT QUE TROP POUR LAISSER LE CHAMP LIBRE A VOTRE DEMAGOGIE.

LIBEREZ NOS CAMARADES DETENUS

LE PAIN ET LA DEMOCRATIE POUR LES MASSES POPULAIRES

HALTE A LA REPRESSION AVEUGLE

UN SEUL COMBATTANT SUPREME, LE PEUPLE

CAL-UGET

(Comité de Coordiantion - Paris)

SOUTENONS LES GREVISTES DE LA FAIM A LA MAISON

DE TUNISIE

Ces derniers temps la Tunisie subit une nouvelle vague de répression sauvage exercée par le pouvoir à l'encontre des masses populaires. Cette campagne a été déclanchée à la suite de procès préfabriqués de treize étudiants qui avaient découvert un flic parmi eux. Les manifestations menées par les étudiants en signe de protestation contre ces condamnations a amené une nouvelle vague d'arrestations et une nouvelle escalade de la répression.

A Paris, les étudiants, groupés autour du CAL-UGET, ont organisé des A.G. informatives avec le soutien de toutes les organisations estudiantines démocratiques, en particulier, les organisations arabes. D'autre part, ils ont établi la jonction avec les ouvriers tunisiens, prouvant par là, encore une fois, que la lutte des étudiants en Tunisie, comme à l'Etranger, est partie intégrante de la lutte des masses tunisiennes.

Avec l'appui des travailleurs immigrés, les étudiants sont intervenus dans une réunion organisée par le Destour au foyer de Massy-Palaiseau et ont aidé à la création d'un Comité chargé de dénoncer et d'informer sur la répression en Tunisie.

Les étudiants ont aussi distribué des tracts à l'intérieur du Consulat de Tunisie dénonçant la politique réactionnaire du régime Destourien.

Devant l'escalade croissante de la répression, un groupe d'étudiant a décidé une GREVE DE LA FAIM A LA MAISON DE TUNISIE, pour protester contre l'emprisonnement de nos camarades et de tous les militants progressistes tunisiens, et détruire le mur du silence élevé par le régime qui interdit les libertés d'opinions et de presse.

Cette répression n'est qu'un des aspects révélateurs de la politique anti-démocratique et anti-populaire du pouvoir, qui exploite les masses tunisiennes au profit d'une poignée de privilégiés étroitement liés aux intérêts de l'impérialisme, du sionisme et de la réaction.

Pour continuer la lutte, l'organisation et l'unification des masses populaires est nécessaire. C'est pour cette raison que les étudiants ne cessent de revendiquer et de se battre pour un syndicat combatif autonome et représentatif.

- LIBEREZ NOS CAMARADES .
- POUR UNE U.G.E.T. COMBATIVE, AUTONOME ET REPRESENTATIVE.
- UN SEUL COMBATTANT SUPREME : LE PEUPLE.

TUNISIE : TORTURES et REPRESSION

Il est temps que l'opinion internationale se débarrasse du mythe savamment entretenu et présentant un régime tunisien "bon enfant" attrayant pour les touristes et les coopérants.

Depuis son ascension au pouvoir, le régime Bourguiba n'a pas cessé d'exercer une répression continue pour imposer par la violence une politique conforme aux intérêts de l'impérialisme (américain notamment) et des classes dominantes locales.

Les masses populaires, ouvriers, paysans, petits commerçants, lycéens et étudiants sont entrés dans la lutte ouverte contre le régime dictatorial; face à la montée de leurs luttes, ces dernières années, le pouvoir destourien accentua son exploitation économique (inflation, chômage, émigration systématisée) et surtout son oppression politique et policière.

Après la répression de 68, celle du large mouvement démocratique de février 72 a été d'une violence sans précédent. La police n'a pas hésité à frapper sur les manifestants. Elle a procédé à des arrestations massives d'étudiants et des jeunes qui ont été soumis à ses méthodes habituelles : tabassage, et tortures systématiques.

Depuis les arrestations et les procès politiques (5 mars 73, 16 octobre 73, 5 décembre 73) se succèdent, la violence répressive s'accroît. En mai 73 la grève et les manifestations des travailleurs de la société nationale des transports soutenus par les étudiants, les lycéens et une grande partie de la population ont entraîné une réponse sanglante du pouvoir (plusieurs morts).

Dès la rentrée universitaire 73, le pouvoir procéda à l'enrolement forcé de 24 étudiants dans l'armée et à l'arrestation de nombreux étudiants militants.

A partir de la mi novembre, prétextant la diffusion d'un tract critiquant la politique de Bourguiba dans le conflit du Moyen Orient, le pouvoir entreprit une vague d'arrestations massives visant des travailleurs et des intellectuels (à Sousse, Jemmal, Jbeniana, Sfax, Tunis, Gabes et Gafsa).

Plus de 300 arrestations, chaque jour des camarades disparaissent littéralement enlevés par la police ; ils sont l'objet de sévices, de vexations et soumis systématiquement à la torture, torture devenue "procédure administrative" normale en Tunisie.

De même que nous dénonçons la torture et les massacres dans le Chili de Pinochet dans la Grèce des colonels et des généraux dans l'Iran du Chah, dans l'Espagne de Franco, il nous faut aussi dénoncer les mêmes pratiques sauvages dans la Tunisie de Bourguiba "il faut que face à l'internationale des tortionnaires s'élève puissamment la voix des démocrates pour dénoncer avec force et solidairement les actes inhumains, les crimes perpétrés quotidiennement par les régimes dictatoriaux et fascistes.." (appel des détenus en Tunisie adressé à Amnesty International)

**CONTRE L'INTERNATIONALE DES TORTIONNAIRES
DEVELOPPONS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE DES DEMOCRATES, DES
ANTIFASCISTES ET DES REVOLUTIONNAIRES
BRISONS L'ISOLEMENT DES DETENUS ET SOUTENONS LEUR LUTTE**

Le Comité grenoblois d'information et de défense des victimes de
la répression en Tunisie

Ce comité se propose : de diffuser le plus largement possible les informations sur la répression en Tunisie et de contribuer aux campagnes de défense juridique des détenus.

COMITE INTERNATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE

Secrétariat : Ph. AYDALOT - 15 rue Michel-Ange - Paris 16°

CCP : Paris 25 402 10

PROCES A TUNIS

Il y a quatre ans, à pareille époque, nous lançons notre premier appel à l'opinion démocratique : un grand procès d'opinion était organisé à Tunis, qui frappait plus de cent vingt Tunisiens. Il avait été précédé d'un nombre considérable d'atteintes aux droits de la personne humaine et de violations des libertés fondamentales : prisonniers maintenus plusieurs semaines au secret et victimes de sévices graves; juridiction d'exception créée pour ce procès; avocats commis d'office; avocats étrangers refoulés, expulsés ou empêchés de plaider alors même que des conventions internationales leur en donnaient le droit; témoins empêchés de témoigner ... Les condamnations, très lourdes, n'avaient pas marqué la fin des abus : conditions de détention scandaleuses, correspondance et visites au compte-gouttes, etc. Et lorsqu'à la suite d'une action inlassable menée par les détenus eux-mêmes et appuyée par l'opinion publique, en Tunisie et à l'étranger, les autorités furent contraintes de libérer tous les prisonniers, plusieurs d'entre eux se virent assignés à résidence, séparés de leur famille et de leurs amis, soumis à toutes sortes de brimade et empêchés de travailler pour gagner leur vie ; et cette situation , à ce jour, n'a pas changé pour eux.

Et voici que dans des conditions comparables, un nouveau procès s'annonce : samedi prochain, 16 septembre, 41 personnes seront jugées à Tunis. A l'origine du procès de 1968, des manifestations à l'Université; à l'origine du procès de 1972, un large mouvement de protestation, dans les établissements scolaires et universitaires, dirigé notamment contre le maintien en détention d'un jeune Tunisien arrêté dès avril 1971 et contre le procès intenté à sa femme. A nouveau, des établissements d'enseignement ont été fermés, pendant que des arrestations, dans tous les milieux, frappaient des centaines de Tunisiens, généralement jeunes. A nouveau, le secret a été la forme de détention jugée normale; à nouveau, la torture a été le mode d'interrogatoire jugé légal; et cette fois-ci, une jeune femme en a été une des victimes. Et que reproche-t-on à ces criminels ? " Diffamation," " Propagation de fausses nouvelles," " Incitation à la révolte," " Constitution ou maintien d'organisation illégale " - sans préjudice d'eventuels complots contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat...

Alors que le Président de la République tunisienne en visite officielle en France a été présenté par les autorités françaises comme un homme d'Etat libéral et éclairé, et la Tunisie comme une démocratie libérale, le Comité International pour la Sauvegarde des Droits de l'Homme en Tunisie ne peut laisser s'accréditer cette image truquée. Quand tant de droits fondamentaux de la personne humaine sont bafoués, tant de libertés violées, l'opinion démocratique ne peut accepter que le silence se fasse

sur ce qui s'est passé et sur ce qui risque de se passer une fois de plus à Tunis.

C'est pourquoi le Comité International pour la Sauvegarde des Droits de l'Homme en Tunisie appelle tous les démocrates à protester contre cette effort des autorités tunisiennes pour réprimer toute expression d'une opposition démocratique, en prenant eux-mêmes toutes initiatives pour obtenir la libération des détenus : pétitions, télégrammes, délégations, meetings de soutien, etc. Seule l'action des démocrates peut empêcher que 1972 ne répète 1968.

Paris, le 12 septembre

=====

Le Comité International pour la Sauvegarde des Droits de l'Homme en Tunisie a besoin, pour apporter aux inculpés une aide matérielle, juridique et morale, d'un large appui financier. Adresser tout envoi de fonds à

Philippe AYDALOT - 15 rue Michel-Ange - Paris 16°
CCP Paris 25 402 10

=====

Le samedi 16 Septembre s'ouvre à Tunis le procès d'une quarantaine de militants démocrates et révolutionnaires, arrêtés il y a plus de 7 mois, suite aux évènements de Février 72.

Encore une fois, le régime policier et anti-populaire du Destour réprime tous ceux qui l'oeuvrent pour les libertés démocratiques, qui se rangent aux côtés du peuple dans la défense de ses droits les plus fondamentaux.

Que le régime accuse nos camarades de constitution ou maintien de groupes "illégaux" et d'incitation à la révolte, cela en dit long sur sa nature fascisante, **sur** son incapacité à saisir les aspirations profondes de nos masses.

La répression qui s'est abattue sur nos camarades, loin d'étouffer dans l'oeuf une agitation "passagère" n'a fait que montrer les liens étroits qui se sont tissés entre nos masses exploitées et réprimées, et à l'exhibition de force étalée par le régime, le peuple, prolétariat en tête, a montré plus de combattivité et d'unité.

Le pouvoir, affaibli par ailleurs par ses propres contradictions (lutttes intestines entre les différents clans représentant les fractions diverses de la bourgeoisie), s'affole et frappe avec la plus grande cruauté les éléments les plus combattifs du prolétariat, ainsi que les intellectuels révolutionnaires qui soutiennent les luttes de notre peuple (procès des grévistes de la SORETRAS...)

Au moment où l'intensification des luttes du peuple s'accompagne d'une radicalisation de leur conscience révolutionnaire, le Mouvement Démocratique de Masse appelle l'ensemble des militants démocrates et révolutionnaires à accentuer l'isolement du régime fascisant en luttant avec davantage de détermination pour l'autonomie réelle des organisations de masse dans notre pays.

Il lance un appel, non moins pressant aux organisations révolutionnaires afin qu'elles s'unissent dans la lutte contre le régime néo-colonial, pour l'édification du Parti du prolétariat, pour l'avènement de la démocratie populaire.

A BAS LE PROCES DE TUNIS !
LIBERTE POUR NOS CAMARADES !
UNITE POUR FAIRE ECHEC AU POUVOIR VENDU !

Paris, le 15/9/72

LE PEUPLE TUNISIEN CONTRE L'AGRESSION AMERICAINE

AU VIETNAM

Méthodiquement, ouvertement, cyniquement, les Etats-Unis poursuivent leur politique d'agression contre le peuple frère du Vietnam. Ils portent la guerre contre la République Démocratique du Nordvietnam, bombardant continuellement villages et populations civiles. Ils n'invoquent même plus de prétexte et violent délibérément les accords de Genève, le droit international et le droit des gens.

Tous les peuples du monde sont aux côtés du peuple vietnamien qui fait courageusement face à l'agression impérialiste américaine; tous les peuples sont solidaires avec lui; pour demander que cessent tout d'abord les bombardements de la République du Nordvietnam, que soient retirés du Sudvietnam les troupes et le matériel militaires américains.

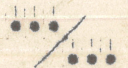
Le peuple tunisien est de ceux-là. Il sait que le peuple frère vietnamien poursuit une lutte de libération contre les impérialistes américains qui ont pris la relève des colonialistes français après la guerre d'Indochine. Il salue le courage et les sacrifices innombrables qu'il consent et dénonce la sale guerre "spéciale" et ouverte que les Etats-Unis lui imposent. Le peuple tunisien ne peut rester insensible aux bombardements d'un pays frère indépendant; la République Démocratique du Vietnam nord, parce que ces bombardements lui rappellent l'agression perpétrée par les colonialistes français contre Sakiet, au nom d'un prétendu "droit de suite". Il réalise la gravité de cette violation délibérée de la souveraineté et de l'intégrité d'un pays nouvellement indépendant. Il comprend les graves dangers que recèle "l'escalade" pour la paix dans le monde. Aussi le peuple tunisien ne peut-il que manifester son entière solidarité avec la République Démocratique du Vietnam et tout le peuple frère Vietnamien.

Au lieu d'exprimer avec force cette solidarité naturelle de notre peuple avec le peuple frère vietnamien dont la victoire historique de Dien Bien Phu avait ébranlé les bases du colonialisme français et facilité notre propre libération, nous constatons malheureusement :

- que le gouvernement tunisien a cru bon de recevoir une délégation "officielle" du gouvernement de pantins du Sud-Vietnam qui n'est plus aujourd'hui que le porte-parole des forces américaines d'agression.

- que le président Bourguiba, dans différentes déclarations à la presse et notamment à l'hebdomadaire "NewsWeek", A JUSTIFIE L'AGRESSION AMERICAINE AU VIETNAM EN REPRENANT LES THESES OFFICIELLES DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.

Nous dénonçons cette attitude qui ne relève ni du "réalisme" politique, ni d'une appréciation juste du mouvement de libération nationale. CETTE ATTITUDE DENOTE UN PROGAMERICANISME AVEUGLE AU MOMENT OU L'IMPERIALISME AMERICAIN MENE UNE AGRESSION SANS PRECEDENT AU CONGO, A SAINT DOMINGUE ... ET EN SOUTENANT militairement, économiquement et politiquement Israël, TÊTE DE PONT de l'impérialisme dans son offensive contre les peuples arabes.



Nous sommes persuadés que ni l'agression américaine au Sud-Vietnam, ni les bombardements barbares contre le Nord-Vietnam, ni les "justifications" que certains ont crû trouver à ces agressions n'empêcherons la victoire du peuple Vietnamien .

Sa lutte héroïque a déjà infliger un échec cuisant aux impérialistes américains, les réduisant à un isolement complet . La solidarité, la vigilance et l'action des nombreux amis du peuple vietnamien, du camp socialiste tout entier, de tous les peuples, des gouvernements révolutionnaires, ne peuvent que contribuer à mettre fin à l'agression américaine, à assurer l'indépendance du Vietnam et à sauvegarder la paix dans le monde .

Paris, le 10 Mai 1965

LES ETUDIANTS COMMUNISTES TUNISIENS